



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE, CLERMONT-FERRAND

ENGAGEMENTS RSO

Face aux dérèglements climatiques en accélération et aux enjeux qui y sont liés, la transition écologique est l'affaire de toutes et tous ! La filière événementielle a son rôle à jouer en faisant sa propre transition pour une bonne gestion de ses impacts environnementaux, sociaux et économiques. Le Festival du Court Métrage s'inscrit dans cette démarche en s'appuyant sur des chartes et un label :

- Le label « Évènement Éco-Engagé » du Réseau Éco-Évènements (REEVE)
- La « Charte 50/50 pour la parité et la diversité dans les festivals de cinéma, d'audiovisuel et d'image animée » du Collectif 50/50
- The Green Charter for Film Festivals

LE FESTIVAL EST INSCRIT DANS UNE DEMARCHE DE LABELLISATION « ÉVÈNEMENT ÉCO-ENGAGÉ »

de niveau 2, qui implique de prendre 60 engagements. Leur réalisation sera documentée et vérifiée par un professionnel de l'événementiel durable

L'objectif de ce label est de :

- Devenir un acteur de la transition écologique
- Rejoindre une dynamique collective d'intérêt général
- Renforcer la dynamique éco-responsable au sein de la filière événementielle
- Crédibiliser l'engagement sociétal de l'événement par une reconnaissance externe
- Bénéficier d'un soutien de professionnels ressources engagés
- Promouvoir les acteurs de l'économie sociale et solidaire

LES 60 ENGAGEMENTS DU COURT MÉTRAGE

Répartis en 8 enjeux, selon le référentiel du REEVE

1. Compréhension du site d'accueil

Le site d'accueil peut nécessiter des attentions particulières pour permettre le meilleur déroulement possible de l'évènement tout en préservant son environnement.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Vérifier si le site fait l'objet d'une protection particulière.
- Penser à limiter l'impact environnemental de l'évènement sur le milieu naturel.
- Réaliser un partenariat avec une association locale de préservation de la biodiversité.
- Installer des dispositifs ludiques pour récupérer les chewing-gums et mégots.
- S'assurer de la remise en état des sites à l'issue du festival.
- Organiser une réunion d'information avec les riverains.



2. Ressources et sobriété

En amont du festival, les achats nécessitent des prélèvements de ressources (matière, énergie) parfois non renouvelables générant des impacts environnementaux. La sobriété est donc un enjeu vital.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Réduire l'usage de groupe électrogène à énergie fossile exclusive.
- Utiliser des supports et moyens d'impression éco-conçus.
- Les supports de signalétique sont intemporels
- Avoir une scénographie issue du réemploi
- Avoir une scénographie démontable et réutilisable





3. Déplacements plus vertueux

Les déplacements des publics, artistes et professionnels peuvent représenter jusqu'à 80% de l'empreinte carbone d'un événement. Des pistes peuvent aider à décarboner ceux-ci (covoiturage, vélo, transports en commun, diminution de l'empreinte des trajets longs...).

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Inciter le public à faire du covoiturage et lui proposer des outils pour le faire.
- Une part significative du public a recours au covoiturage.
- Informer le public sur les accès aux pistes cyclables et les dispositifs accessibles.
- Installer des parkings vélo.
- Informer le public sur les accès et horaires des transports en commun.
- Effectuer une enquête sur les transports auprès du public.
- Mesurer les kilomètres parcourus en avion.
- Proposer aux participants aériens de compenser leurs émissions.
- Compenser les trajets aériens.
- Proposer une (re)transmission de l'événement en ligne.

4. Manger durable

Le système alimentaire actuel génère près d'un tiers des émissions de gaz à effet, soit un tiers des causes des changements climatiques. Faire évoluer les pratiques alimentaires permettrait de diminuer l'empreinte carbone, de limiter l'extinction de biodiversité et de réduire les problèmes de partage de la richesse.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Former les équipes de restauration à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mettre en place un système de redistribution des non consommés alimentaires.
- Une part significative des ingrédients est issue de l'agriculture biologique et raisonnée.
- Proposer au moins un menu bas carbone dont les émissions de Gaz à Effet de Serre sont inférieures à 2500g d'équivalent CO2.
- Proposer majoritairement de la nourriture végétarienne.
- Les denrées consommées par l'organisation sont majoritairement d'origine locale, en circuit court, fermier et de saison.



© Sauve qui peut le court métrage, Anthonin Robineau

5. Vers le zéro déchets

Les déchets représentent l'impact environnemental directement visible par les parties prenantes d'un événement. Le zéro déchet, dont le concept est de plus en plus adopté par les festivals, est popularisé en France depuis 2014.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Zéro gobelet plastique jetable.
- Zéro bouteille plastique.
- Les gobelets réutilisables sont consignés et non millésimés.
- Mettre en place des dispositifs de tri des déchets recyclables et verre en zone publique.
- Trier les déchets en quadriflux dans les zones techniques.
- Trier les biodéchets en zone technique.
- Recycler les piles et DEEE.
- Faire une évaluation des quantités de déchets produits et valorisés.



© Sauve qui peut le court métrage, Baptiste Chanat



6. Inviter les publics à la transition écologique

Les événements permettent de rassembler tous les publics et peuvent devenir des vecteurs de sensibilisation au développement durable. Ils jouent un rôle majeur dans la construction d'un nouveau récit pour le grand public et les professionnels sur nos futurs modes de vie.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Une signalétique informe et sensibilise le public sur les dispositifs.
- Les campagnes en ligne comportent un volet de sensibilisation environnementale.
- L'événement rend public ses impacts environnementaux.
- Proposer au public un moyen de faire des propositions d'améliorations sur la démarche éco-événement.
- Prévoir une animation sur les enjeux globaux de développement durable.
- Prévoir une animation sur les solutions que le public peut mettre en place au quotidien.

7. S'organiser et progresser

Afin de s'améliorer d'édition en édition, le festival doit pouvoir mesurer sa progression. Il doit donc mobiliser les ressources et outils adaptés à la démarche et s'assurer de leur bon fonctionnement.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Réaliser et communiquer un bilan avec des critères environnementaux.
- Intégrer des critères de développement durable dans le cahier des charges des prestataires.
- Nommer un référent développement durable. Laurent Crouzeix, Fabien De Macedo. Contact : 04 73 14 73 25 rso@clermont-filmfest.org
- Définir une politique éco-événement avec des objectifs chiffrés.
- Dédier une enveloppe budgétaire aux actions de transition écologique.
- Mesurer le bien-être des équipes à travers plusieurs indicateurs.

8. Un événement pour tou.te.s

Rendre son événement accessible pour toutes et tous, c'est prendre en compte la diversité des besoins de chacun (accueil, mobilité, sécurité, respect). Organiser un événement inclusif c'est s'adapter aux situations de handicaps, aux situations d'exclusion sociale et aux comportements racistes, machistes et homophones.

Les engagements que le festival a choisi de mettre en place :

- Nommer un référent accessibilité. Bertrand Rouchit. Contact : 04 73 14 73 17 b.rouchit@clermont-filmfest.org
- Vérifier l'accessibilité effective du site.
- L'événement accueille des personnes en situation de handicap.
- Avoir une tarification adaptée à toutes les ressources.
- Mettre en place des partenariats avec des structures sociales d'aide.
- Des personnes en situations vulnérables participent au festival.
- Mettre en place au minimum une action favorisant l'accessibilités aux personnes âgées.
- Mettre en place au minimum une action favorisant la présence d'enfants et familles.
- Favoriser la parité sur la scène, dans la programmation et les missions de représentation.
- Mettre en place des dispositifs de prévention des comportements inappropriés.
- Mettre en place au moins une action de lutte contre les discriminations.



© Sauve qui peut le court métrage, Baptiste Chanat



LE FESTIVAL S'ENGAGE À FAVORISER LA PARITÉ ET LA DIVERSITÉ AVEC LA CHARTE DU COLLECTIF 50/50

La Charte 50/50 pour la parité et la diversité dans les festivals de cinéma, d'audiovisuel et d'image animée rassemble les festivals de cinéma autour des engagements suivants :

- Genrer les statistiques,
- Rendre transparente la liste des membres des comités de sélection et programmeurs,
- Parvenir à la parité dans les instances dirigeantes,
- Communiquer annuellement les avancées réalisées.

Le Collectif 50/50

LE FESTIVAL S'ENGAGE À RESPECTER "THE GREEN CHARTER FOR FILM FESTIVALS"

En signant cette charte, le Festival du Court Métrage s'engage à réduire la pollution générée par ses activités, notamment les impacts liés à l'alimentation, aux déchets, aux transports et à l'énergie. Le festival s'engage à sensibiliser son public, ses partenaires et son équipe aux enjeux environnementaux et sociétaux.

La charte donne accès à des outils de mesure et suivi des consommations, et permet d'obtenir un rapport pour élaborer un plan d'action, et informer les parties prenantes des enjeux et solutions.

Respecter la charte permet de contribuer à l'étude des bonnes pratiques grâce à l'analyse des données mondiales de tous les festivals rassemblés, et à la mise en place de normes.

Alimentation : Nombre de repas servis aux invités/public/personnel, proportion de repas végétariens servis, emballage des plateaux, provenance des aliments, volume des plats, type de fournisseurs.

Déchets : Volume de papiers imprimés (événement et bureaux), proportion de papier recyclé, volume de matériel marketing, quantité de bouteilles en plastique, volume du non recyclable, volume de compostable.

Déplacements : Consommation d'essence du personnel et des invités, nombre de voyages en avion du personnel et des invités, nombre de voyages en train du personnel et des invités.

Energie : Consommation électrique annuelle des bureaux, type de fournisseur d'énergie, consommation électrique des sites du festival et des lieux d'hébergement pendant l'événement.



RESSOURCES

Engagements du Court Métrage : clermont-filmfest.org onglet « Nos engagements »

Label Réseau Éco-Évènement (REEVE) : www.reseau-eco-evenement.net

Charte 50/50 : collectif5050.com

Green Charter for Film Festivals : greencharterforfilmfestivals.org